

St Martin Longueau, le 29 septembre 2016.



Ligue de PICARDIE de HANDBALL

Conseil d'Administration du 29 septembre 2016.

Présents : Pascal CARADEC, Véronique CARRIERE, Denis DAWINT, Thierry FOUSSARD, Christian DEMBSKI représenté par Claude HATTE, Daniel HOUZE, Philippe LAFOLLET, Régis LAGASSE, Michel MERESSE, Jean Claude OZANNE, Jean Paul LEFEBVRE, Nicole LEFEBVRE,

Invités présents : Christine RENAUD CTS, Arnaud PARISY.

Excusés : Agathe MACAREZ, Jean Philippe MANIGOT, Catherine CANDILLON, Salvatore LODDO, Daniel LE DOUCE, Philippe DUMONT,

La séance est ouverte à 20 H 10

Ordre du jour :

Régis LAGASSE fait part à l'assemblée de l'absence du Président Philippe DUMONT retenu par des obligations professionnelles de dernière minute. Régis LAGASSE assurera la Présidence de ce CA à la demande de Philippe DUMONT.

1- Approbation du PV du CA du 8 juillet 2016.

Le Procès-verbal est adopté sous réserve de la modification suivante demandé par Claude Hatté :

- *P.V.au point 4 – Conventions 2016 - 2017*

« Claude Hatté précise que les conventions sont une situation qui doit tendre vers une reprise reprendre son autonomie pour les clubs. »

La modification est la suivante : « Claude Hatté précise que les conventions sont une situation **momentanée qui doit tendre à ce que les clubs concernés retrouvent au plus vite leur autonomie.** »

2- Traité de fusion

- L'envoi du document du 28 septembre 2016 fait l'objet de quelques corrections à la marge. Le CA prend note et remercie Catherine CANDILLON de sa lecture attentive et lui souhaite un prompt rétablissement. Le CA prend note aussi des corrections apportées par André RAMBAUX.
- Daniel HOUZE présente le traité de fusion et répond à l'ensemble des questions posées. Pour répondre à la question de Claude HATTE : dans le document est indiqué la mention « PN » avec un numéro qui correspond aux pièces jointes et annexées. Il est précisé que l'ensemble des pièces seront mises à

disposition à partir d'un lien que va communiquer Daniel HOUZE à l'ensemble des membres hormis celles relatives aux contrats des personnels dans le cadre de la confidentialité.

Le registre du personnel est manquant aux pièces annexées. Le secrétaire Général se chargera de transmettre la pièce.

Après avoir épuisé l'ensemble des réponses aux questions, le traité de fusion est mis au vote.

Le Conseil d'Administration se prononce favorablement à la majorité : 12 voix pour, 1 contre (Philippe LAFOLLET), 1 abstention (Claude HATTE).

- Une commission électorale doit être mise en place pour les élections de cette nouvelle ligue. Elle serait composée des membres suivants : 1 membre de la FFHB, 1 du CROS, 1 magistrat du tribunal administratif, Michel MERESSE président de la CRL de la ligue de Picardie, Salvatore LODDO président de la CSR de la ligue de Picardie et 2 membres de la ligue Nord Pas de Calais.

- Une commission mixte qui a pour objectif de veiller au bon déroulement et fonctionnement après la fusion des 2 ligues sur la période du 1^{er} janvier 2017 au 25 février 2017.

Propositions de la composition : les 2 présidents des ligues, les sections suivantes : **secrétariat** le secrétaire général de la ligue de Picardie et un représentant de la ligue Nord Pas de Calais, **finances** les 2 trésoriers des 2 ligues, **personnel** 2 représentants des 2 ligues, **1 référent** de chaque ligue pour les commissions.

Une discussion est engagée sur ses missions. Jean Paul LEFEBVRE fait part de sa réflexion et celle d'André RAMBAUX lors de leur rencontre, sur le fonctionnement de la période citée ci-dessus, mais aussi jusqu'au 30 juin 2017. Jean Paul LEFEBVRE précise également sa réflexion sur l'avenir et le fonctionnement qui pourrait avoir lieu pour la saison 2017 – 2018 dans le cadre de l'uniformisation des tarifs sur la nouvelle ligue pour la Picardie et le Nord Pas de Calais.

Le Conseil d'Administration se prononce favorablement à l'unanimité sur la création de la commission mixte.

3- Point sur les commissions

- Commission régionale de développement :
 - Le président de la commission a rencontré le trésorier pour connaître l'enveloppe financière. Au regard de celle-ci les missions de développement ont été fixées.
 - Service civique : point sur le dossier
 - Aide FFHB 4 500 € dont 1 000 € réservé au service civique
- Commission régionale d'arbitrage
 - 2 binômes nationaux : RAS
 - Monter en national 2 binômes
 - Recyclage des arbitres du 18/09/2016 : un moment de travail partagé et de convivialité. Distribution de carton bleu.
 - Ecusson territorial à commander
 - Opération de monter des départements
 - Classement des arbitres : T1, T2, T3
 - Réunion avec la ligue Nord Pas de Calais. Des réflexions sur les indemnités et la formation.
 - Problèmes rencontrés avec Gesthand
- Commission d'organisation des compétitions
 - Problèmes de Gesthand
 - Un bon début de saison. Forfait général des -19 masculins de Compiègne
 - Constat sur les dates des 5 et 6 novembre 2016 : Difficultés d'organiser les détections faute de salles. La décision prise pour faciliter l'organisation est d'autoriser les clubs de jouer le samedi. Envoi de mails via le secrétariat de la part de la COC dès demain matin en ce sens.

- Commission régionale de discipline
 - Date de réunion le 2/12/2016. A ce jour un cas.
- Commission régionale des réclamations et litiges : RAS
- Finances
 - Problème avec la porte d'entrée. Un devis de 4 000 €. Le conseil d'administration compte tenu du coût, se prononce sur l'obtention d'un deuxième devis. Kathy au secrétariat sera chargée de trouver une autre société pour le devis.
 - Actions techniques. Il est exposé par le trésorier les problèmes rencontrés sur la gestion des opérations techniques afin de récupérer les pièces administratives et le compte rendu de l'action. Chaque responsable doit gérer l'ensemble des pièces administratives, les factures, les feuilles d'émargement, le compte rendu et transmettre au secrétariat.

4- Séminaire du 17 septembre 2016 à Arras

Christine Renaud a adressé par mail au comité de pilotage et aux salariés le compte rendu. Le compte rendu va être envoyé par l'intermédiaire du secrétariat général aux participants, aux clubs et salariés picards.

5- ETR

- Christine RENAUD fait le point sur les formations : matinées techniques des -14 -15 -16, + 50 inscrits et -9 -12 samedi matin, 22 inscrits.
- Formations fédérales, de grandes difficultés pour remplir.
- ETR : tous les stages joueurs sont en commun avec la Ligue Nord Pas de Calais
- Le DTN a demandé d'envoyer une proposition du PPF pour l'année prochaine. Pour le PPF validation en mars.
- Evoque les propositions et les rencontres pour le financement des structures.
- Il est urgent de prendre rendez-vous avec le Conseil Régional pour les financements.

6- Les Pôles

Arnaud PARISY exprime ses inquiétudes sur les pôles. Les Pôles d'excellence sont protégés. Des difficultés de fonctionnement entre le pôle d'excellence et de référence. Arnaud PARISY se pose des questions sur le fonctionnement dans le cadre des publics accueillis qui conditionnent les places d'internat (lycéens et non collégiens). Arnaud PARISY indique que le projet des pôles doit être porté par les élus pour définir les directives aux salariés.

7- Questions diverses

Les vœux pour l'AG FFHB 2017 sont à adresser à la FFHB avant le 1^{er} octobre 2016. Pas de vœux de la part de la Ligue de Picardie.

Le Trésorier Jean Paul LEFEBVRE s'exprime longuement pour rappeler les points suivants :

- Financement des ordinateurs à destination des clubs (31) suivant leur demande sur les réserves suivantes, fonds mondial (10 000 €) et réserve club (37 000 €). Participation maximum des clubs à l'achat 120 €. Document remis en séance.
Financements également des projets bouge-toi. Voir document remis en séance. 30 % du cout du projet financé par la ligue. Le club doit avoir fait effectivement la dépense.
Concernant le solde restant sur la réserve club (37 000 €), le solde sera affecté sur des Actions aide aux clubs dans le cadre du développement.
- Equipement de la commission de développement : appareil photo et imprimante
- Equipement du Pôle : 2 ordinateurs. Investissement de 5 000 € conformément à la décision de la commission de sécurité sur le matériel de musculation existant sur son obsolescence. En attente du versement d'une subvention du Conseil régional de 2 500 €

- Achats pour le Mondial de 350 places actées et fléchées : 50 places par comités, 50 places USEP
Somme, 150 places pour différents projets.
Sur les 8^{ème} de finale : achats de places pour invitations du CA de la ligue et des salariés ligue.
- Mondial tous prêts : projet Etat, on devrait avoir les 500 places hors Lille (public zone prioritaire). 4 réunions sont programmées (labellisation des projets, et accord pour les places au 1^{er} décembre) pour les attributions.

Salarié :

Le Conseil d'administration acte le changement de groupe d'Anthony Tatarkovic qui passe du groupe 3 à 4 au niveau salarial.

La séance est levée le 30 septembre 2016 à 00 Heures 15

Le Secrétaire Général
Ligue de Picardie de Handball



Régis LAGASSE